

Le Directeur du Centre Hospitalier de Chartres,

Vu la décision portant ouverture d'un concours sur titres de préparateur en pharmacie hospitalière de classe normale en date du 4 juin 2022,

**ARRÊTE**

**Article 1** : Les candidates dont les noms suivent, sont admises à concourir :

- Madame Marie-Françoise BARBIER
- Madame Amandine BREMAUD

Chartres, le 13 juillet 2022

Le Directeur-Adjoint chargé de la Direction  
des Relations Humaines

